

Programme :

Auditer en responsabilité les OPAC sur le référentiel Qualiopi

Auditer selon le Guide de lecture en vigueur et le contexte de l'organisme audité

« Auditeur Qualiopi – Perfectionnement » - V4_oct2025

Contexte / Besoin

Les dernières versions du Guide de lecture (et les suivantes) complètent les exigences, les niveaux attendus et le périmètre d'audit.

Chaque organisme a ses clients/apprenants, ses formations, ses modalités, ses formateurs, son organisation, ses outils, ses documents propres. Il doit répondre de manière conforme aux exigences du guide de lecture dans sa version en vigueur.

L'écosystème constate que la majorité des auditeurs en exercice audient de manière « documentaire », sans chercher systématiquement à prendre en compte et analysant le contexte de l'audité. Cette manière d'auditer entraîne des constats qui peuvent être déconnectés de la réalité et de la pédagogie de l'organisme audité.

Ils mettent en évidence la nécessité de prendre en compte les spécificités de chaque organisme de formation (F, BC, VAE, CFA) dans leur environnement marché, réglementaire, administratif, humain, pédagogique et technologique.

Est-ce que VOUS auditeurs :

1. Évaluez-vous un **résultat conforme** par rapport à l'exigence et non le moyen qui conviendrait (le mieux) pour répondre à l'exigence ?
2. Évaluez-vous **en tenant compte des spécificités** des organismes audités (les publics et l'offre proposée) ?
3. Vous assurez-vous de la **cohérence de la prestation réalisée et des moyens associés** par rapport à la promesse vendue ?
4. Vous assurez-vous que **l'organisation et les moyens mis en œuvre permettent de contribuer à la qualité des formations** proposées répondant aux besoins et attentes des parties prenantes ?

En résumé, est-ce que nous auditeurs, auditons de manière efficace et responsable les organismes audités ?

La nouvelle version du Guide de lecture, v9 applicable depuis le 8 mars 2024, évolue principalement sur :

1. **De nouvelles exigences spécifiques aux formations certifiantes**
2. **La prise en compte des formations réalisées en sous-traitance**

Cette formation répond aux besoins des auditeurs qui veulent être opérationnels, améliorer l'impartialité de leurs audits et être efficaces rapidement sur les dernières versions du guide de lecture.

Cette formation permet aux auditeurs de réaliser un audit de manière responsable.

Objectifs opérationnels

Maîtriser les nouvelles exigences des dernières versions du Guide de lecture (v9 et plus si nécessaire) et autres exigences spécifiques.

Réaliser des entretiens impartiaux, en cohérence avec le référentiel Qualiopi et le contexte de l'audité

Rédiger des constats d'audit efficaces selon le contexte de l'audité.

L'apprenant à l'issue de la formation, sera capable de mieux prendre en compte le contexte de l'audité et d'auditer de manière efficace et responsable.

Public Concerné

Auditeurs et consultants Qualiopi

Dirigeants et salariés d'un organisme certifié Qualiopi

Pré-requis

Expérience professionnelle en formation professionnelle > 1 an

Connaissance technique : maîtriser le référentiel national qualité et son Guide de lecture dans sa version en vigueur :

- avoir assisté à la formation « Devenir auditeur Qualiopi » d'Anne-Sophie
- Ou avoir réalisé plus de 10 audits Qualiopi ou autre référentiel qualité en formation professionnelle

Programme détaillé

½ journée 1 : Devenir auditeur externe

1. Connaître le contexte de la Certification Qualiopi : Pour quoi ?
 - La réforme de la formation professionnelle via la Loi 2018
 - Les décrets, arrêtés,
 - Le vocabulaire
2. Maîtriser les nouvelles exigences du Guide de lecture v9 (v8)
 - Les formations certifiantes
 - Les formations réalisées en sous-traitance
3. Intégrer le contexte de l'organisme audité dans sa méthode d'audit

Évaluation écrite de 13 situations d'audit

½ journée 2 : Évaluer et rédiger les constats

1. Réaliser des audits
 - Rappel sur l'évaluation et la rédaction des constats d'audit
 - Correction des situations d'audit
 - Autres exigences spécifiques à la demande : BC, VAE, CFA, nouvel entrant, multisites...

Évaluation via des mises en situation d'audit Qualiopi

Méthodes mobilisées

- Présentation et échanges autour de supports pédagogiques et du Guide de lecture dans sa version en vigueur,
- Mise à jour de son propre guide d'entretien Qualiopi
- Evaluation de constats d'audit
- Échanges de pratique pendant la formation

Modalités d'évaluation

Évaluation finale écrite : 13 situations d'audit à évaluer

Évaluation via une mise en situation d'audit (1 à 3 indicateurs et réunion de clôture)

Moyens techniques

Formation uniquement à distance par visio-conférence via Teams

Intervenant

Critères de compétences nécessaires pour tous les formateurs de cette formation :

- Expérience dans la formation professionnelle > 5 ans en tant que formateur, consultant, ingénieur pédagogique
- Expérience dans la qualité et Qualiopi > 2 ans et minimum 10 audits réalisés.
- Avoir assisté à la formation « Devenir Auditeur Qualiopi »

Formatrice : Anne-Sophie Roche

- 18 ans dans la formation professionnelle
- > 300 OPAC accompagnés en 4 ans sur Qualiopi
- > 100 audits Qualité : Iso 9001 (40), Iso 29990 (3), Qualiopi (40), Certif'Région (10)

Évaluatrice technique au Cofrac pour évaluer les organismes certificateurs Qualiopi depuis février 2020

Modalités et délais d'accès

L'apprenant contacte Anne-Sophie Roche via le formulaire ou par mail, il pourra connaître les dates et présenter son expérience en formation professionnelle et sur la certification Qualiopi pour valider les prérequis.

Pour les professionnels et les particuliers : une convention ou un contrat de formation sera établi(e) : elle/il sera à retourner signée minimum 7 jours avant le début de la session pour valider l'inscription.

Pour les demandeurs d'emploi : une demande d'AIF sera faite sur KAIROS soutenue par le DE auprès de son conseiller ; la validation du financement devra arriver minimum 7 jours avant le début de la formation pour valider l'inscription.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de la prise de contact, dans le formulaire <https://forms.office.com/e/fFvVPZy2Cf>, les personnes concernées peuvent alerter Anne-Sophie Roche pour réaliser une étude de faisabilité et adapter si besoin les modalités techniques, pédagogiques, l'animation/l'accompagnement lors de la formation en fonction de la situation annoncée. **Merci de le signaler le plus en amont possible.**

Durée et organisation

2 demi-journées espacées de 10 – 15 jours, 10h :

8h en synchrone par visio-conférence de 8h30 à 12h30 et 2h de travaux individuels

Nombre de participants

Session de 2 à 8 personnes

Tarif

900 € HT par stagiaire soit 1 080 € TTC

Des financements sont possibles via OPCO, FAF, France Travail ; pas CPF

Personne(s) à contacter

Administratif, Pédagogie : Anne-Sophie Roche – asroche@annesophieroche.fr ; 0662157216

En cas de problème, réclamation, incident : contactez Anne-Sophie Roche